



---

# Avis d'audience

---

Le 10 avril 2015

Réf. 2015-H-104

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en mai 2015 afin d'examiner la demande des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) pour le déclassement de deux installations situées sur le site des Laboratoires de Chalk River (LCR), à Chalk River, en Ontario. Les LNC exploitent actuellement le site des LCR en vertu de son permis d'exploitation d'établissement de recherche et d'essais nucléaires NRTEOL-01.02/2016, qui exige que les LNC obtiennent l'approbation de la Commission avant le déclassement d'une installation nucléaire de catégorie I sur le site des LCR.

Les LNC ont demandé l'approbation du déclassement des piscines de stockage et de manutention des barres de combustible et du laboratoire de récupération du plutonium. Ces installations sont actuellement maintenues dans un état d'arrêt sûr et leur déclassement est une initiative du Programme des responsabilités nucléaires héritées du gouvernement du Canada.

La Commission examinera la demande des LNC présentée au moyen de mémoires pendant une séance à huis clos. Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission pour en arriver à une décision sont invités à présenter, par écrit, des commentaires sur la demande des LNC. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le 11 mai 2015, en ligne, à [suretenucleaire.gc.ca/fra/commission/intervention](http://suretenucleaire.gc.ca/fra/commission/intervention), ou aux coordonnées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Les renseignements personnels tels que l'adresse et les numéros de téléphone sont essentiels afin de confirmer le lien entre le mémoire et son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une autre page si vous voulez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que le public peut consulter tous les mémoires en déposant une demande auprès du Secrétariat.

Une fois que la Commission aura délibéré et rendu une décision dans ce dossier, le *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les mémoires présentés dans le cadre de l'audience ne sont pas disponibles en ligne. Il faut en faire la demande au Secrétariat, à l'adresse ci-dessous :

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C. P. 1046  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)